

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

- BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mme Nour El Houda HENANE et Mr Hichem CHEKIR.

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2020
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	ACTIF				
AC 1	Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	60 579	42 313	62 596
AC 2	Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	111 798	134 153	150 737
AC 3	Créances sur la clientèle	3	747 557	749 180	744 425
AC 4	Portefeuille commercial	4	16 128	34 783	15 845
AC 5	Portefeuille d'investissement	5	91 030	70 920	92 922
AC 6	Valeurs immobilisées	6	44 646	28 817	41 282
AC 7	Autres actifs	7	14 524	15 602	20 968
	TOTAL ACTIF		1 086 262	1 075 768	1 128 775
	PASSIF				
PA 1	Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	117 296	188 706	196 736
PA 3	Dépôt & avoirs de la clientèle	9	717 192	670 641	674 780
PA 4	Emprunts & ressources spéciales	10	98 858	71 052	100 512
PA 5	Autres passifs	11	23 053	17 351	19 724
	TOTAL PASSIF		956 399	947 750	991 752
	CAPITAUX PROPRES				
CP 1	Capital		90 000	90 000	90 000
CP 2	Réserves		47 631	47 558	47 572
CP 3	Actions propres		-840	-840	-840
CP 5	Résultat reporté		276	-5 623	- 5 622
CP 6	Résultat de la période		-7 204	-3 077	5 913
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	129 863	128 018	137 023
	TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 086 262	1 075 768	1 128 775

Etat des engagements hors Bilan
Arrêté au 30 Juin 2020
(Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
HB 1	Cautions, avals et autres garanties données	13	58 411	68 670	58 014
HB 2	Crédits documentaires		16 226	15 005	20 103
HB 3	Actifs donnés en garantie		14 000	22 900	26 300
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		88 637	106 575	104 417
	<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
HB 4	Engagements de financement donnés		30 996	15 807	37 937
HB 5	Engagements sur titres		-	-	-
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		30 996	15 807	37 937
	<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
HB 7	Garanties reçues	14	649 145	661 257	673 541
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		649 145	661 257	673 541

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2020
 (Unité : en milliers de dinars)

		Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	Produits d'exploitation bancaire				
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	15	37 502	37 116	81 227
PR 2	Commissions		8 373	9 435	19 845
	Gains sur opérations de change	16	1 415	1 209	2 575
PR 3	Revenus du portefeuille commercial	17	541	563	956
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	18	2 362	2 290	6 018
	Total produits d'exploitation bancaire		50 193	50 613	110 621
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	19	-30 159	-26 973	-56 619
CH 2	Commissions encourues	20	-229	-164	-733
	Total charges d'exploitation bancaire		-30 388	-27 137	-57 352
	PRODUIT NET BANCAIRE		19 805	23 476	53 269
PR 5/CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	-6 378	-8 875	-10 986
PR 6/CH 5	Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	-204	125	5 000
CH 6	Frais de personnel	23	-14 060	-12 509	-27 254
CH 7	Charges générales d'exploitation	24	-5 378	-4 467	-12 067
CH 8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		-897	-766	-1 590
	RESULTAT D'EXPLOITATION		-7 112	-3 016	6 372
PR 8/CH 9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		15	40	141
CH 11	Impôts sur les sociétés		-107	-101	-553
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-7 204	-3 077	5 960
PR 9/CH10	Eléments extraordinaires		-	-	-47
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		-7 204	-3 077	5 913

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2020
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		45 421	53 108	116 070
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-26 904	-31 684	-61 776
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-3 148	-22 300	-20 848
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		48 445	27 346	31 239
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-20 432	-19 890	-40 346
Autres flux d'exploitation		11 865	-4 553	-8 001
Impôts sur les sociétés		-233	736	460
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		55 014	2 763	16 798
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 001	830	557
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		676	11 517	13 102
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-4 529	-1 575	-16 042
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-2 852	10 772	-2 383
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		-	-7 028	26 526
Remboursement d'emprunts		-3 426	-7 750	-24 278
Augmentation/diminution ressources spéciales		1 618	-176	11 396
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		-1 808	-14 954	13 644
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		50 354	-1 419	28 059
Liquidités et équivalents en début de période		-19 654	-47 713	-47 713
Liquidités et équivalents en fin de période	25	30 700	-49 132	-19 654

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Juin 2020

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

NOTES EXPLICATIVES *(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)*

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Au niveau de la BTE et selon les clauses contractuelles des contrats de leasing il n'est pas négocié avec le preneur une valeur résiduelle non garantie, ni des loyers conditionnels. En effet, tous nos contrats de leasing et les échéanciers leurs correspondants tiennent compte uniquement d'une valeur d'achat à la fin du contrat fixée, généralement, à 1 DT qui est assimilée à juste titre comme une valeur résiduelle garantie.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué de :

- Un portefeuille commercial : Ce portefeuille est constitué de Titres de placement (BTA)

Le portefeuille placement est évalué mensuellement, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 25. Dans ce sens, nous adoptons la courbe des taux éditée par la Société Tunisie Clearing pour valoriser le portefeuille BTA.

Ainsi, seules les moins-values potentielles (dégagées entre le prix déterminé par la courbe des taux reflétant la juste valeur de la ligne, et le Coût Moyen Pondéré d'acquisition) sont comptabilisées.

Quant aux règles de constatation des intérêts, nous adoptons la méthode linéaire paragraphe 47 de la NC 25, la valorisation se fait mensuellement.

- Un portefeuille d'investissement constitué de :
 - ❖ Fonds gérés détenus jusqu'à rétrocession
 - ❖ Obligations détenues jusqu'à échéance
 - ❖ Titres de participation

Les titres de participations :

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

Les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Les établissements de crédit peuvent pour l'évaluation du montant de ces provisions recourir à la méthodologie référentielle édictée par la BCT à cet effet ou s'appuyer sur des modèles qui leurs sont propres et dont les fondements doivent être motivés et avoir requis l'approbation préalable de la Direction Générale de la Supervision Bancaire.

La banque n'a pas effectué de dotations additionnelles pour la période arrêtée au 30/06/2020.

3.6.3 Provisions additionnelles :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Le montant de la dotation aux provisions additionnelles au titre de la période close au 30/06/2020 a été estimé à **3 844 KDT**.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêt est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de changes, sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises.
- Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.
- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au Comptant en vigueur à la date d'arrêté.
- Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la Période considérée.
- Les opérations de change à terme à des fins de couverture sont réévaluées en fin de période au cours de change au comptant de la date d'arrêté
- Les opérations de change à terme non dénouées à fin juin 2020 sont de **802 KDT**
- Au 30/06/2020 le montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises est de : 17 406 KDT

3.8- IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

3.9 Note portant déclaration des principes comptables appliqués :

Nous déclarons que les mêmes principes et méthodes comptables sont adoptés pour l'établissement de comptes intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2020 par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31/12/2019.

3.10 Note sur les émissions, achats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires cf. à la NC 19 :

La banque n'a réalisé aucune de ces opérations durant la période intermédiaire

3.11 Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 Juin 2020, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives au 31 décembre 2019 et celles relatives au 30 juin 2019.

Les données relatives à l'année 2019 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire.

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Caisse agences dinars	5 895	3 720	4 496
Caisse agences devises	2 824	2 754	2 747
Banque Centrale de Tunisie en dinars	17 247	350	1 738
Banque Centrale de Tunisie en devises	34 613	35 489	53 615
Total	60 579	42 313	62 596

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Créances sur les établissements bancaires	82 867	95 171	111 987
Créances sur les établissements financiers	28 931	38 982	38 750
Total	111 798	134 153	150 737

Ces créances se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Prêts en devises BCT	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	35 487	54 132	55 416
Prêts interbancaires en dinars	8 723	8 109	7 068
Prêts interbancaires en pensions livrées	3 000	-	3 001
Prêts swap en devises	25 976	24 799	32 172
Avoirs chez les correspondants locaux	-	63	-
Avoirs chez les correspondants étrangers	9 681	8 068	14 330
Créances sur les établissements financiers	28 931	38 982	38 750
Total	111 798	134 153	150 737

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Prêts	39 884	33 302	-	-	73 186
Prêts en devises BCT	-	-	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	2 185	33 302	-	-	35 487
Prêts interbancaires en dinars	11 723	-	-	-	11 723
Prêts swap en devises	25 976	-	-	-	25 976
Avoirs chez les correspondants	9 681	-	-	-	9 681
Avoirs chez les correspondants locaux	-	-	-	-	-
Avoirs chez les correspondants étrangers	9 681	-	-	-	9 681
Créances sur les établissements Financiers	28 931	-	-	-	28 931
Total	78 496	33 302	-	-	111 798

Créances sur les établissements bancaires par durée résiduelle :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Avoirs chez les correspondants	9 681	-	-	-	9 681
Avoirs chez les correspondants étrangers	9 681	-	-	-	9 681
Avoirs chez les correspondants locaux	-	-	-	-	-
Prêts TND	11 723	-	-	-	11 723
Prêts MM en TND	11 700	-	-	-	11 700
Créances rattachées	23	-	-	-	23
Prêts Devises	2 185	33 302	-	-	35 487
Prêts MM en EUR	-	14 431	-	-	14 431
Prêts MM en USD	2 144	18 871	-	-	21 015
Créances rattachées	41	-	-	-	41
SWAP	25 976	-	-	-	25 976
SWAP en TND	-	-	-	-	-
SWAP Devises en EUR	25 976	-	-	-	25 976
SWAP Devises en USD	-	-	-	-	-
Créances sur les établissements financiers	28 931	-	-	-	28 931
Créances sur les établissements financiers	28 931	-	-	-	28 931
Total	78 496	33 302	-	-	111 798

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 Juin 2020, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019 (*)	30/06/2019	31/12/2019
Comptes débiteurs de la clientèle	67 703	62 274	45 443	63 863
Autres concours à la clientèle	784 377	786 905	803 736	772 591
Crédits sur ressources spéciales	1 951	2 745	2 745	2 714
Total	854 031	851 924	851 924	839 168

(*) Les données de 30/06/2019 ont été retraitées pour besoin de comparabilité

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019(*)	31/12/2019
Concours CT (1) (*)	169 251	206 909	223 740	185 164
Concours M.L.T. (2)	569 712	530 537	530 537	542 773
Comptes débiteurs de la clientèle (*)	67 703	62 274	45 443	63 863
Leasing (3)	47 365	52 204	52 204	47 368
Total brut	854 031	851 924	851 924	839 168
Agios réservés	-25 735	-22 076	-22 076	-20 269
Provisions individuelles	-36 256	-38 612	-38 612	-33 835
Provisions additionnelles	-36 092	-33 705	-33 705	-32 248
Provisions collectives	-8 391	-8 351	-8 351	-8 391
Total net	747 557	749 180	749 180	744 425

(*) Les données de 30/06/2019 ont été retraitées pour besoin de comparabilité

Les provisions sur prêt ont évolué comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2019	Dotations 2020	Reprises 2020	Solde 30/06/2020
Provisions/ prêt	74 474	12 176	-5 911	80 739
Agios réserves	20 269	15 182	-9 716	25 735
Total net	94 743	27 358	-15 627	106 474

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019 (*)	31/12/2019
Encours non échus	158 519	193 511	210 342	179 804
Avance sur dépôt à terme	3 754	2 717	2 717	2 660
Intérêts et Commissions impayés	790	47	47	4 551
Principal impayé	7 858	12 662	12 662	49
Intérêts et commissions perçus d'avance	-1 670	-2 028	-2 028	-1 900
Total	169 251	206 909	223 740	185 164

(*) Les données de 30/06/2019 ont été retraitées pour besoin de comparabilité

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Encours non échu	458 499	432 208	448 391
Principal échu	1	22	20
Principal impayé	30 958	25 716	30 407
Intérêts et commissions impayés	9 556	6 299	7 204
Intérêts à recevoir	10 391	4 675	4 267
Avance en comptes courants	11	169	169
Créances contentieuses	60 296	61 448	52 315
Total	569 712	530 537	542 773

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Encours	43 979	51 142	46 567
Principal impayé	1 156	590	453
Intérêts impayés	247	124	83
Intérêts courus	1 748	177	168
Autres créances	235	171	97
Total	47 365	52 204	47 368

La ventilation des créances selon le délai résiduel se présente comme suit :

	INF 3 MOIS	3MOIS < 1AN	1 AN < 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Concours M.L.T	163 956	66 023	168 160	171 573	569 712
Leasing	6 945	11 354	27 177	1 889	47 365
Concours CT	197 680	39 274	-	-	236 954
Total	368 581	116 651	195 337	173 462	854 031

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	Total
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		
Concours MLT	532	84 729	86 676	67 768	330 007	569 712
Concours CT	4 793	73 953	86 738	349	3 418	169 251
Leasing	303	15 270	31 680	112	0	47 365
Comptes courants débiteurs	1 149	22 296	33 792	359	10 107	67 703
Total	6 777	196 248	238 886	68 588	343 532	854 031

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	juin-20	juin-19	juin-20	juin-19	juin-20	juin-19
Concours MLT	462 593	419 929	107 118	110 608	569 711	530 537
Concours CT	141 630	184 141	27 622	39 599	169 252	223 740
Leasing	42 928	47 974	4 437	4 230	47 365	52 204
Comptes courants débiteurs	39 689	35 852	28 014	9 591	67 703	45 443
Total Brut	686 840	687 896	167 191	164 028	854 031	851 924

Note 4 : Portefeuille commercial

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
BTA	16 525	35 442	16 525
Primes d'acquisition BTA	-779	-720	-603
Moins-value BTA	-294	-487	-642
Créances rattachées	676	548	565
Total net	16 128	34 783	15 845

Note 5 : Portefeuille titres d'investissement

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Obligations	14 784	20 584	19 231
Obligations	14 500	20 092	18 442
Intérêts à recevoir sur obligations	284	492	789
Titres de participation	29 114	21 772	26 877
Titres de participation des entreprises associés	10 410	9 644	10 244
Autres Titres de participation	17 967	11 303	15 896
Créances rattachés	737	825	737
Fonds gérés	12 563	14 292	12 563
Fonds gérés	12 563	14 292	12 563
BTA	40 077	19 446	39 218
BTA	41 100	20 183	39 100
Intérêts à recevoir BTA	824	778	1 511
Primes d'acquisitions BTA	-1 383	-924	-866
Etalements moins-value BTA	-464	-591	-527
Total brut	96 538	76 094	97 889
Provisions	5 508	5 174	4 967
Total net	91 030	70 920	92 922

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit selon la cotation en bourse :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Obligations	14 500	20 092	18 442
Intérêts à recevoir sur obligations	284	492	789
Titres cotés	11 881	7 288	11 881
Titres non cotés	16 496	13 659	14 259
Créances rattachées	737	825	737
Fonds gérés	12 563	14 292	12 563
BTA	41 100	20 183	39 100
Intérêts à recevoir BTA	824	778	1 511
Primes d'acquisition BTA	-1 383	-924	-866
Etalements -value BTA	-464	-591	-527
Total brut	96 538	76 094	97 889
Provisions	5 508	5 174	4 967
Total net	91 030	70 920	92 922

5.1 : Liste des filiales

Société	Siège	Capitaux propres	%
T.E.P(C.T.E.I)	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	2 989	99,99 %
Rapid Recouvrement	Ennour Building - 5ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis	3 199	99,73 %
BTE-SICAR	5 bis, Rue Mohamed Badra - 1002 Tunis	3 140	75,00 %
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	5 bis, Rue Mohamed Badra - 1002 Tunis	106 030	2,79 %

Note 6 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 30/06/2020	Amortissements cumulés au 30/06/2020	Valeur Nette au 30/06/2020
Terrain	4 002	-	-	4 002	-	4 002
Constructions	8 249	-	-21	8 228	-2 409	5 819
Constructions en cours	24 283	3 573	-	27 856	-	27 856
Mobilier & Matériel de bureaux	1 927	45	-	1 972	-1 612	360
Matériel Informatique	8 248	640	-	8 888	-6 216	2 672
Matériel de Transport	426	-	-	426	-276	150
A, A & Installations	12 272	23	-	12 295	-8 508	3 787
Total	59 407	4 281	-21	63 667	-19 021	44 646

Note 7 : Autres postes d'actif

Au 30 Juin 2020, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Personnel	5 074	5 352	5 010
Etat et collectivités locales	777	1 171	1 285
Autres débiteurs	6 714	6 730	12 644
Charges reportées	313	313	313
Opérations monétiques	254	272	324
Créances prises en charge par l'Etat	1 392	1 764	1 392
Total	14 524	15 602	20 968

4.2-PASSIFS

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts des établissements bancaires	113 578	187 271	195 014
Dépôts des établissements financiers spécialisés	3 718	1 435	1 722
Total	117 296	188 706	196 736

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunts et refinancement BCT	24 000	51 000	59 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	25 800	80 865	98 617
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	46 674	55 025	24 975
Emprunts interbancaire sur pensions livrées	16 730	-	11 851
Avoirs des Correspondants Etrangers	374	381	571
Créances rattachées	-	-	-
Dépôts des établissements financiers spécialisés	3 718	1 435	1 722
Total	117 296	188 706	196 736

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Emprunts	28 224	42 450	-	-	70 674
Emprunts BCT TND	16 000	8 000	-	-	24 000
Emprunts TND	12 224	34 450	-	-	46 674
Emprunts devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées devises	-	-	-	-	-
Avoirs des Correspondants Etrangers	374	-	-	-	374
Dépôts des établissements financiers spécialisés	3 718	-	-	-	3 718
Total	32 316	42 450	-	-	74 766

Note 9 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôt à vue	509 609	441 032	436 687
Autres	207 583	229 609	238 093
Total	717 192	670 641	674 780

9.1 : Ces dépôts se détaillent comme suit par nature :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts à terme	207 583	229 609	238 093
Dépôts à terme en dinars	187 300	207 910	216 706
Dépôts à terme en devises	20 283	21 699	21 387
Dépôts à vue	509 609	441 032	436 687
Comptes courants personnes physiques	53 564	30 632	31 549
Comptes courants personnes morales	85 210	86 110	59 514
Comptes d'épargne	105 485	92 609	99 442
Comptes professionnels en devises	10 027	9 020	9 734
Dépôts en dinars convertibles	6 005	4 996	4 706
Certificats de dépôt	66 000	67 500	86 000
Comptes négoce international	16	59	20
Personnes non résidentes	83 309	58 104	55 425
Autres sommes dues à la clientèle	99 993	92 002	90 297
Total	717 192	670 641	674 780

9.2 : Dépôts des entreprises liées

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôt à vue entreprise liées	12 290	10 534	8 384
Dépôts à terme entreprise liées	3 000	6 000	4 500
Autres clientèles	701 902	654 107	661 896
Total	717 192	670 641	674 780

9.3 : Répartition des dépôts à terme par maturité

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Dépôts à terme en Dinars	37 440	132 122	17 738	-	187 300
Dépôts à terme en Devises	2 629	17 654	-	-	20 283
Total	40 069	149 776	17 738	-	207 583

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Ressources spéciales	17 120	3 946	15 513
Autres Emprunts	81 738	67 106	84 999
Total	98 858	71 052	100 512

Ces emprunts se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Encours emprunts extérieurs	17 120	3 946	15 513
Encours Emprunts obligataires	78 294	64 694	81 720
Autres emprunts	-	-	-
Emprunts	95 414	68 640	97 233
Frais financiers/Emprunts	3 444	2 412	3 279
Frais financiers rattachés	3 444	2 412	3 279
Total	98 858	71 052	100 512

L'encours des ressources spéciales par catégorie se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Ligne de crédit BIRD1	1 146	1 572	1 359
Ligne Italienne 73 millions EUR	1 519	455	1 499
Ligne Espagnole	1 535	1 842	1 689
Fonds budgétaire premier logement	-	77	-
Emprunt El Baraka	12 920	-	10 966
Total	17 120	3 946	15 513

Libellé	INF 3 MOIS	3MOIS << 1AN	1 AN << 5 ANS	SUP 5 ANS	TOTAL
Ress Spec Bird (Principal)	-	426	720	-	1 146
Ress Spec ITL 73 Mds (Principal)	-	144	910	465	1 519
Ress Spec ESP 25 Mds (Principal)	-	307	1 228	-	1 535
Emprunt El Baraka	-	-	-	-	-
Total	-	877	2 858	465	4 200

Note 11 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Organismes sociaux	1 940	1 672	1 990
Personnel	5 228	4 788	5 497
Etat et collectivités locales	1 343	1 597	2 963
Autres créiteurs	13 547	7 371	8 096
Valeurs exigibles après encaissement	995	1 923	1 178
Total	23 053	17 351	19 724

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	47 631	47 558	43 046
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés	276	-5 623	-5 622
Résultat de la période	-7 204	-3 077	5 913
Total	129 863	128 018	132 497

12.1 : Répartition du capital:

Libellé	Montant Nominal	Nombres d'actions	Montant en DT	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens (Etat tunisien)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires étrangers Abou Dhabi Investment Authority (ADIA)	20	1 750 000	35 000 000	38,9%
Actionnaires titulaires des actions dividendes prioritaires (ADP)	20	1 000 000	20 000 000	22,2%
Total		4 500 000		100%

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Cautions en faveur de la clientèle	58 356	59 626	57 959
Cautions en faveur des établissements financiers	-	1 270	-
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	55	7 774	55
Total	58 411	68 670	58 014

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 Juin 2020, les garanties reçues présentent un solde de **649 145 KDT**.

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Opérations avec les établissements bancaires	568	1 806	2 900
Opérations avec la clientèle	36 934	35 310	78 327
Total	37 502	37 116	81 227

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Opérations de trésorerie et Interbancaire	568	1 806	2 900
Intérêts sur les prêts	34 348	33 192	73 630
Revenus Leasing	2 586	2 118	4 696
Commissions sur engagements	-	-	1
Total	37 502	37 116	81 227

Note 16 : Gains sur opérations de change

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Gains sur opérations de change	1 415	1 209	2 575
Total	1 415	1 209	2 575

Note 17 : Revenus du portefeuille commercial

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Revenus des BTA	541	563	956
Total	541	563	956

Note 18 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Revenus des Obligations	588	817	1 470
Revenus Fonds Gérés	197	-	949
Revenus des entreprises associées et coentreprise	166	106	843
Revenus titres d'investissements	1 411	1 367	2 756
Total	2 362	2 290	6 018

Les revenus des entreprises associées se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dividendes	166	106	843
Total	166	106	843

Note 19 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Opérations avec les établissements bancaires	5 682	7 329	13 255
Opérations sur la clientèle	20 879	17 189	38 453
Intérêts sur Emprunts extérieurs et ressources spéciales	91	75	138
Autres charges sur emprunts	3 507	2 380	4 773
Total	30 159	26 973	56 619

Note 20 : Commissions encourues

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Commissions encourues	229	164	733
Total	229	164	733

Note 21 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Reprise des provisions sur prêts	1 543	1 050	5 246
Dotations aux provisions sur prêts	-7 542	-9 492	-16 339
Dotations aux provisions hors bilan	-96	-75	-86
Dotations aux provisions Leasing	-434	-177	-263
Reprise provisions Leasing	149	118	284
Dotations aux provisions créditeurs divers	-	-452	-123
Reprises hors bilan	2	54	150
Reprises provisions à caractère général	-	99	145
Total	-6 378	-8 875	-10 986

Note 22 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dotations aux provisions sur titres	-541	-	-104
Pertes courues sur titres	-	139	-3
Reprises de provisions sur titres	-	-3	450
Moins-value dépréciation Titres BTA	348	-	-
Amortissement prime d'acquisition BTA	-11	-11	-22
Plus/Moins-values sur Titres	-	-	4 679
Total	-204	125	5 000

Note 23 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 Juin 2020, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Appointements et compléments	9 910	9 100	20 077
Avantages complémentaires	595	79	1 075
Charges sociales connexes	2 947	2 540	5 548
Autres frais du personnel	8	17	358
Dotations des congés payés	600	773	196
Total	14 060	12 509	27 254

Note 24 : Charges générales d'exploitation

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Frais exploitations non bancaires	2 352	2 201	5 684
Autres charges générales d'exploitation	3 026	2 266	6 383
Total	5 378	4 467	12 067

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Impôts et taxes	488	456	937
Rémunérations des services extérieurs	1 851	1 703	4 662
Transports et déplacements	13	42	85
Autres charges générales d'exploitation	3 026	2 266	6 383
Total	5 378	4 467	12 067

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2020 les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de **(30 700)** KDT :

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Caisse agences dinars	5 895	3 720	4 496
Caisse agences devises	2 824	2 754	2 747
Banque Centrale de Tunisie en dinars	17 247	350	1 738
Banque Centrale de Tunisie en devises	34 613	35 489	53 615
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	-	-	-
Prêts interbancaires en devises	73 121	86 891	97 589
Avoirs chez les correspondants locaux	-	63	-
Avoirs chez les correspondants étrangers	9 681	8 068	14 330
Emprunts et refinancement en devises BCT	-24 000	-51 000	-83 700
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-88 681	-135 466	-110 468
Total	30 700	-49 132	-19 653

Note 26 : Le résultat par action

Libellé	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Résultat net (KDT)	-7 204	-3 077	5 914
Parts distribuables aux ADP (KDT)	-	-	-
Résultat net aux actions ordinaires (KDT)	-7 204	-3 077	5 914
Nombre d'actions	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Résultat par action	-2,0583	-0,8791	1,6896

5. Note sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées ayant des effets sur la situation au 30/06/2020 se présentent comme suit :

- La BTE SICAR bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios nets constatés au cours du 1er semestre 2020 s'élève à 3,9KDT TTC.
- Les dividendes à recevoir de la BTE SICAR revenant à la BTE au titre de l'exercice 2019 sont de l'ordre de 237 KDT.
- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. La rémunération du dépositaire est fixée à 5KDT TTC et sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.
- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contrepartie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES.

Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV.

Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.

Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de la période close au 30/06/2020 à 131 KDT.

- Une convention de location portant sur un bureau de 30 m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel est de 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1er Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.
- La TES SICAV bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le total des agios créditeurs résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2020 s'élève à 57,570 KDT TTC.
- La part revenant à la BTE dans les dividendes distribués par la TES au titre de l'exercice 2019 sont de l'ordre de 165,7 KDT.
- La BTE a confié en 2003 à la société « Rapid Recouvrement », dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour son compte portant sur certaines créances. En rémunération de ses services, le mandataire percevra une commission calculée selon le barème annexé à la convention conclue entre les deux parties. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.
- En outre, la société « Rapid Recouvrement » bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Le montant des agios créditeurs résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2020 s'élève 20,8 KDT TTC.
- Les dividendes à recevoir de la société Rapide Recouvrement revenant à la BTE au titre de l'exercice 2019 sont de l'ordre de 500KDT.
- La société « TEP » bénéficie de conditions préférentielles sur son compte courant. Le total des agios résultant de ces conditions arrêtées au 30/06/2020 s'élève à (4,3) KDT TTC.
- La rémunération du Directeur Général est fixée par l'arrêté du ministre des finances en date du 15 Décembre 2010. Elle englobe, outre le salaire et les indemnités, la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité.

La charge salariale brute à fin juin 2020 s'élève à : 110 KDT

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Les jetons de présence pour le premier semestre 2020 sont estimés à un montant brut de 24 KDT.

6. Note sur l'impact de la Pandémie COVID-19

La propagation de la Pandémie COVID-19 a généré une crise économique grave et profonde à l'échelle nationale et internationale.

La présente note a pour objectif d'apporter des éclaircissements sur l'impact du COVID-19 sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2020.

Dans le but de limiter les répercussions de cette crise aussi bien à l'échelle économique que sociale, plusieurs mesures ont été mises en place par la BCT :

- Le 17 mars 2020, baisse du taux d'intérêt directeur de 7,75% à 6,75%.
- Le 18 mars 2020, la BCT a émis un ensemble de circulaires aux banques et aux établissements financiers portant sur des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises et les particuliers dont les plus importantes ont porté sur le report des échéances sur les crédits aux entreprises et aux particuliers :
 1. Circulaire BCT n°2020-06 : Donnant aux entreprises la possibilité de reporter leurs échéances bancaires (principal et intérêts) durant la période allant du début mars 2020 à fin septembre 2020 et de modifier le calendrier de paiement en fonction de la capacité de chaque bénéficiaire.
 2. Circulaire BCT n°2020-07 : Demandant aux banques de reporter mécaniquement les tombées des crédits aux particuliers (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019.
 3. Circulaire BCT n°2020-08 Demandant aux banques de reporter les tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits.

Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux particuliers dont le revenu mensuel net est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019.

4. Circulaire 2020-05 du 19/03/2020 portant sur la suspension des prélèvements des commissions sur les transactions monétiques inférieures à 100 DT.
5. Note aux banques 2020-21 du 12/05/2020 suspension des délais et procédures de régularisation, de poursuites et d'exécution relatives aux chèques.
6. Circulaire 2020-12 du 28/05/2020 portant des mesures exceptionnelles de financement aux entreprises et professionnels.

Principaux impacts des mesures BCT

- La banque a procédé au report des tombées des crédits aux particuliers ayant un revenu mensuel inférieur à 1000 DT. Les intérêts intercalaires sur ces reports, calculés aux taux

conventionnels, sur la période allant de la date du report au 30 septembre 2020, sont estimés à 1.5 MD et ont été comptabilisés en produit de la période.

- En application de la circulaire de la BCT n° 2020- 08, les tombées sur les crédits aux particuliers supérieurs à 1000 DT ont fait l'objet de report jusqu'au 30 juin 2020 et la banque a comptabilisé les intérêts intercalaires estimés à 3.8 MD dans les produits de la période.
- Impact sur les commissions : Les commissions de la banque ont enregistré une baisse marquée portant essentiellement sur les opérations de déblocage et d'encaissement des crédits, sur les encaissements de chèques ainsi que les opérations monétiques.

7. Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun évènement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

**AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de La Banque de Tunisie et des Emirats-BTE

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale réunie le 25 Avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2020, faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de **129 863 KDT** y compris un résultat net déficitaire de **7 204 KDT**.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats "BTE", arrêtés au 30 juin 2020, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

2. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de La Banque de Tunisie et des Emirats "BTE" au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois s'achevant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 6 « Impact de la Pandémie COVID-19 » qui décrit les événements liés à la crise sanitaire du COVID-19, les mesures prises par les autorités publiques à cet égard et l'estimation de leurs impacts sur l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables

relatifs au report des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la banque ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 30 Septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Nour El Houda HENANE

C.N.H

Cabinet Hichem CHEKIR

C.H.H

Nour El Houda HENANE

Hichem CHEKIR



Hichem CHEKIR
Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de Tunisie
Tél: 70 297 047